



**IBAN pour voter ?  
Pourquoi ?  
Pour des raisons de sécurité ! Pas de  
panique**

*La CFDT dans ses dernières rencontres avec les agents a noté une interrogation méfiante à l'égard du chiffre utilisé pour le vote électronique : les 4 derniers chiffres de votre IBAN.  
Pas de panique, c'est la meilleure garantie.*

**Pourquoi ces chiffres ont-ils été choisis ?**  
Pour des raisons de sécurité et confidentialité !

**Parce qu'il faut un numéro**  
**1/dont dispose la Région**  
**2/ dont vous disposez**  
**....et qui ne soit pas trop facile à deviner pour que personne ne puisse voter à votre place.**

\* Le code Sécurité sociale est facile à deviner si l'on connaît un peu la personne, puisqu'il est composé de  
1 (homme) ou 2 (femme) pour le genre  
année de naissance  
mois de naissance  
lieu de naissance (2 chiffres pour le département, 3 pour la commune et 99 pour né à l'étranger)  
Numéro d'ordre (rang parmi personnes nées au même endroit)  
**Ainsi, si vous connaissez bien quelqu'un, vous pouvez trouver son n° de Sécurité sociale facilement...**

\* le N° matricule est encore plus facile à trouver dans les listes d'agents

**Donc les 4 derniers chiffres de votre IBAN présentent plus de sécurité que les autres chiffres.**

**Et en plus vous ne donnez que les 4 derniers !**

**Si vous avez un doute, appelez votre banque !**

**Remarque : attention si vous avez plusieurs comptes, il faut utiliser l'IBAN du compte où est versée votre paye.**

**N'oubliez pas : votez le plus vite possible**  
**à partir du 1er décembre,**  
**jusqu'au 8 décembre à 16H.**

**La Secrétaire adjointe de la Section CFDT  
de la Région Bourgogne-Franche-Comté  
Dominique Aubry-Frelin 06 82 13 75 11  
dominique.aubry@bourgognefranche-comte.fr**